

LE BULLETIN MUNICIPAL DE
Saint-Joseph-du-Lac

sjdl.qc.ca

Été 2025

**Restez connectés
à votre communauté!**

→ PAGE 5

**Pour un été
économe en eau**

→ PAGE 18

**Programmation
des loisirs**

→ PAGE 20



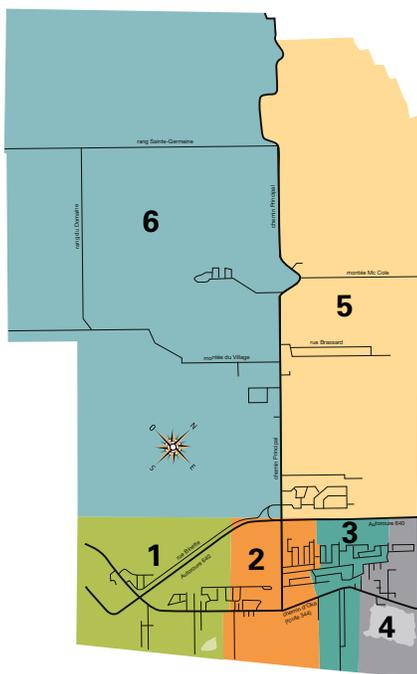
Municipalité de
SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Conseil municipal

Sommaire

Événements municipaux	4
Actualités municipales	6
Urbanisme	8
Associations	10
Sécurité civile	12
Hygiène du milieu	14
Travaux publics.....	17
Environnement	18
Loisirs	20
Cuisine collective	24
Bibliothèque.....	27

Les séances du conseil municipal se déroulent chaque premier mardi du mois, à 20 h, à la salle du conseil située au 1110, chemin Principal (sauf exceptions).



Régent Aubertin | DISTRICT 1, DE LA BAIE
raubertin@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en environnement (CCE),
- Comité sur l'eau Saint-Joseph-du-Lac avec Pointe-Calumet

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Délégué au C.A. :

- Tricentris
- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes (délégué substitut)



Karl Trudel | DISTRICT 3, DES COTEAUX
ktrudel@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)

Vice-président :

- Comité de démolition
- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Délégué au C.A. :

- Comité consultatif agricole et comité du plan de développement de la zone agricole
- Tricentris (délégué substitut)



Alexandre Dussault | DISTRICT 4, DE LA VALLÉE
adussault@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)

Vice-président :

- Comité consultatif en environnement (CCE)

Délégué au C.É. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Grand-Pommier



Michel Thorn | DISTRICT 5, DU BERCEAU
mthorn@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité horticole
- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence

Délégué au C.A. :

- Régie de traitement des eaux usées (RTDM)

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications
- Comité sur l'eau Saint-Joseph-du-Lac avec Pointe-Calumet



Rachel Champagne | DISTRICT 6, DU DOMAINE
rchampagne@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Vice-présidente :

- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)
- Comité de démolition

Déléguée au C.É. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents



Benoît Proulx | MAIRE

bproulx@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité de démolition

Délégué au C.A. :

- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées (RTDM) (délégué substitut)

Mot du maire Benoît Proulx

Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que l'été approche à grands pas et que notre belle municipalité se prépare à vibrer au rythme de la saison estivale, j'ai le plaisir de vous transmettre une nouvelle importante concernant notre patrimoine collectif.

C'est avec une grande fierté que je vous annonce que l'acquisition officielle de l'église de Saint-Joseph-du-Lac sera complétée au cours du mois de mai. Cette étape marque un moment clé dans la démarche entreprise par le conseil municipal en décembre dernier, réaffirmant notre volonté de préserver ce bâtiment emblématique, véritable témoin de notre histoire locale.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons eu le plaisir, le 1^{er} mai dernier, de rendre hommage à l'engagement exceptionnel de nos citoyens lors de la soirée des bénévoles, tenue sous le thème festif des croisières. Le conseil municipal et moi-même tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à toutes celles et ceux qui donnent généreusement de leur temps pour faire de Saint-Joseph-du-Lac un milieu de vie dynamique, chaleureux et accueillant.

Nous avons également souligné, le 10 mai, la journée de l'environnement. C'était une occasion importante pour rappeler notre engagement collectif envers la préservation de nos milieux naturels. Merci à tous ceux et celles qui y ont participé et qui, chaque jour, posent des gestes concrets pour protéger notre belle municipalité.

Passez un été empreint de découvertes et de plaisir.

Benoît Proulx
Maire

Mot de la conseillère Marie-Josée Archetto

Chers citoyennes et citoyens,

L'été est enfin arrivé, et avec ça vient une effervescence bien connue dans notre belle communauté. C'est le moment parfait pour profiter de nos parcs, de nos sentiers, de nos routes de campagne et de nos nombreuses activités estivales.

Cependant, c'est aussi une période où la circulation sur nos routes augmente considérablement. Dans les dernières semaines, notre communauté, tout comme celles des municipalités et villes voisines, a été bouleversée par des accidents tragiques impliquant des cyclomoteurs. Ces événements douloureux nous ont profondément touchés et nous rappellent l'importance de la prudence et du respect entre tous les usagers de la route.

C'est pourquoi, en collaboration avec plusieurs municipalités voisines, nous lançons cet été une campagne de sensibilisation routière intermunicipale.

Cette initiative vise à accroître la vigilance et la bienveillance de chacun envers les cyclomotoristes, particulièrement vulnérables sur nos routes. Ensemble, nous souhaitons créer un environnement plus sécuritaire, où les automobilistes, cyclistes, piétons et usagers de cyclomoteurs peuvent cohabiter en toute sécurité.

Je vous invite donc à faire preuve de patience, de courtoisie et de prudence. Un simple geste peut sauver une vie.

Je vous souhaite un été paisible, rempli de chaleur et de moments partagés.

Au plaisir de vous croiser lors de nos événements estivaux!

Marie-Josée Archetto
Conseillère municipale



Marie-Josée Archetto

DISTRICT 2, DES SABLES
mjarchetto@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Vice-présidente :

- Comité consultatif en circulation et transport
- Comité horticole

Déléguée au C.A. :

- Office régional d'habitation (ORH)

Événements et messages municipaux

Mai

17 Portes ouvertes à la caserne de pompiers (11 h à 15 h)

17 au 19 Ventes-débaras autorisées (9 h à 17 h)

19 Journée nationale des patriotes (bureaux municipaux FERMÉS)

20 Déchiquetage des branches (Inscription en ligne)

31 Tournée technical skateboard



4085, chemin d'Oka

HORAIRE AVRIL / MAI / JUIN

Mercredi : 15 h à 19 h

Samedi : 9 h à 16 h

Juin

2 Inscription aux activités d'été

3 Séance du conseil municipal (20 h)

4 Déchiquetage des branches (Inscription en ligne)

6 Collecte du petit rénovateur (matériaux valorisés)

6 Collecte de textile et plastique (matières enfouies)

15 Bonne fête des pères!

16 Début de la session d'été

18 Déchiquetage des branches (Inscription en ligne)

23 Fête nationale! (Parc Paul-Yvon-Lauzon dès 16 h)

24 Bonne fête nationale! (Bureaux municipaux FERMÉS)

25 Début du camp de jour (Parc Paul-Yvon-Lauzon)

30 Bureaux municipaux FERMÉS

Juillet

1 Bonne fête du Canada!

1 Séance du conseil municipal (20 h)

4 Collecte du petit rénovateur (matériaux valorisés)

4 Collecte de textile et plastique (matières enfouies)

8 Déchiquetage des branches (Inscription en ligne)

13 Date d'échéance pour acquitter le 3^e versement des taxes municipales



Août

1 Collecte du petit rénovateur (matériaux valorisés)

5 Déchiquetage des branches (Inscription en ligne)

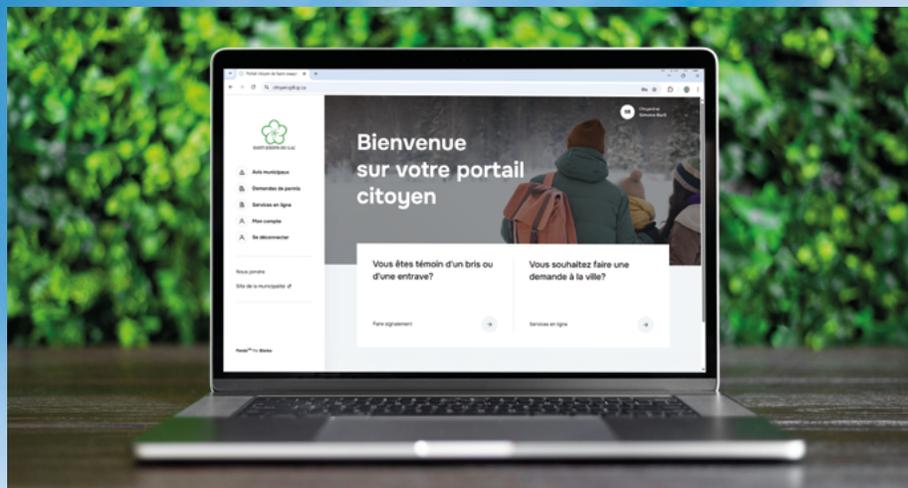
5 Séance du conseil municipal (20 h)

12 Collecte de matelas

17 au 19 Ventes-débarras autorisées (9 h à 17 h)

19 Déchiquetage des branches (Inscription en ligne)

Pas encore inscrit au portail citoyen?



Cet outil moderne, efficace et gratuit vous permet d'accéder facilement et rapidement à une multitude de services municipaux en ligne (demande de permis, demande de remboursements, signalements, etc).

Vous pourrez notamment vous inscrire au nouveau système d'alertes de masse automatisées!

*Veuillez noter que l'ancien système d'alertes automatisés n'est plus utilisé et que ses données n'ont pas pu être transférées vers le nouveau système d'alertes de masse. Il est donc nécessaire de vous inscrire via votre portail citoyen si vous souhaitez continuer à recevoir les alertes de la municipalité.



Un nouveau visage à l'écocentre!

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est fière d'accueillir Jocelyn Martel à titre de préposé à l'écocentre et aux travaux publics.

Bienvenue dans l'équipe!



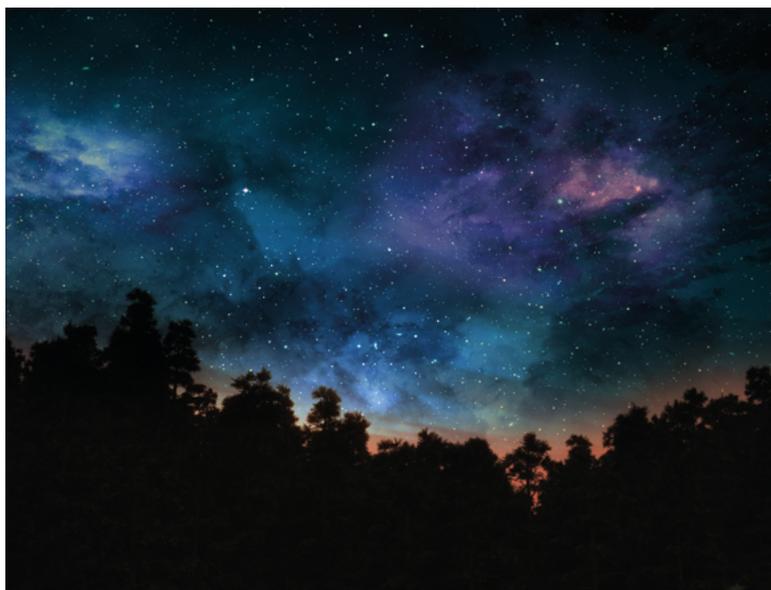
Restez connectés à votre communauté!

Abonnez-vous à l'infolettre mensuelle de la Municipalité.

C'est simple, rapide et pratique!



Actualités municipales



Concours de photos 2025

Participez au concours de photos 2025, ayant comme thématique : **Saint-Joseph-du-Lac, sous les étoiles.**

Nous vous invitons à capturer la magie de notre village la nuit. Que ce soit le ciel étoilé, les paysages illuminés ou les interactions humaines sous les astres, laissez parler votre créativité!

Soumettez vos photos avant le 31 octobre 2025 pour une chance de remporter un panier-cadeau d'une valeur de 250 \$.



[Formulaire d'inscription](#) →

Saint-Joseph-du-Lac et Arbressence s'unissent pour une cause environnementale

Si vous prévoyez tailler vos cèdres entre la mi-avril et la mi-novembre, contactez Arbressence dès maintenant.

Inscrivez-vous :

- Par téléphone au 450 434-7512;
- Par le formulaire en ligne au arbressence.ca/reservez ou en suivant le code QR



Ce service est entièrement gratuit pour les résidents de Saint-Joseph-du-Lac.



Un bel accomplissement à la bibliothèque!

Félicitations à Sophie Paiement-Brunet, responsable de la bibliothèque, pour avoir complété avec succès un Microprogramme de premier cycle en littérature pour la jeunesse.





La soirée des bénévoles, un moment pour dire merci!

Plus de 65 bénévoles dévoués, œuvrant dans divers organismes locaux et régionaux, ont pris part à une soirée festive aux allures de croisière, organisée pour souligner leur précieuse implication.

Nous sommes fiers de mettre en lumière l'engagement exceptionnel de madame Rita Laframboise, nommée Bénévole de l'année. Membre fondatrice du comité patrimoine Saint-Joseph-du-Lac, elle œuvre depuis des années à la préservation de notre histoire locale. On lui doit des projets majeurs comme la sauvegarde de l'église, l'agrandissement de l'ORH et la rédaction du livre du 150^e. Son implication dans la Fondation Patrimoine Saint-Joseph-du-Lac et son engagement en faveur de la démocratie municipale témoignent de son dévouement exemplaire.

La soirée des bénévoles est un moment cher au conseil municipal et à toute la population. Elle permet de reconnaître et de célébrer le travail inestimable de celles et ceux qui font de Saint-Joseph-du-Lac un milieu de vie dynamique et solidaire. À tous nos bénévoles, on vous dit MERCI!



Merci à nos bénévoles du nettoyage des rangs!

Encore une fois cette année, la Municipalité a organisé un grand ménage du printemps pour redorer nos beaux paysages à l'approche de la saison estivale.

Nous remercions infiniment les bénévoles pour leur implication collective envers la protection de l'environnement et la propreté de nos rangs. Nous remercions également notre partenaire le Super Aqua Club qui a fait d'heureux gagnants pour les prix de présence. En espérant une météo plus clémente l'an prochain!



Urbanisme

Projets en vue... Avez-vous besoin d'un permis?

Vous avez des projets plein la tête pour embellir votre propriété ou améliorer votre espace de vie ?

Avant de vous lancer dans l'action, il est essentiel de savoir qu'une variété de projets nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation.

Voici une liste de certains de ces projets :

- Arrosage
- Abattage d'arbre
- Installation d'une clôture
- Construction complémentaire (balcon, terrasse, galerie, etc.)
- Installation d'une piscine
- Construction d'une remise à jardin
- Construction d'un garage
- Installation d'un gazebo
- Construction d'un agrandissement
- Ajout d'un logement accessoire
- Construction d'un bâtiment principal
- Installation ou modification d'une installation sanitaire

Attention, cette liste n'est pas complète!

Contactez le Service de l'urbanisme pour obtenir toutes les informations dont vous avez besoin au 450 623-1072 poste 225.

Pour compléter votre demande de permis en ligne, visitez le portail citoyen.



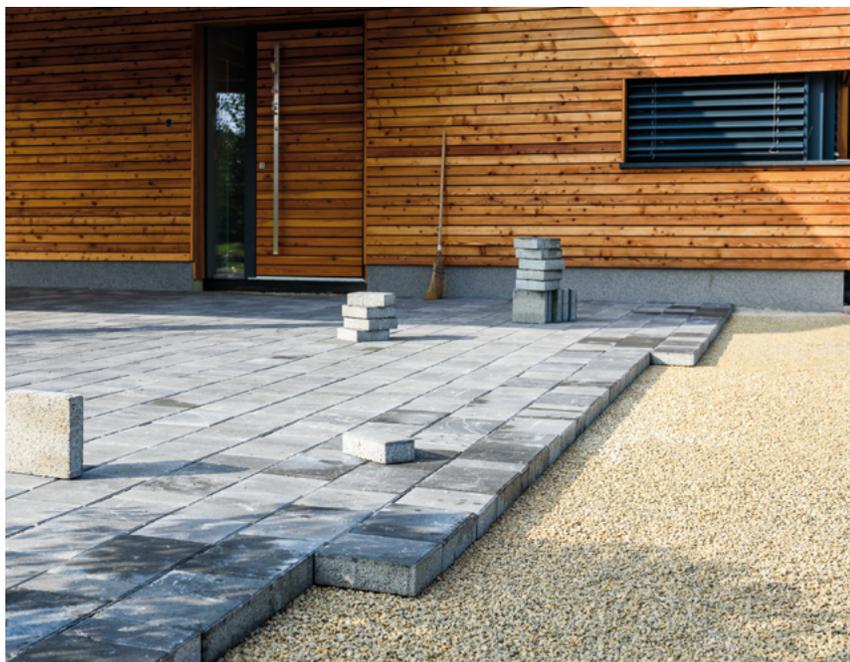
Abattage d'arbre, un permis est requis!

Il est obligatoire d'obtenir un permis avant de procéder à un abattage d'arbre, même si celui-ci est atteint par l'agrile du frêne.

Toutefois, un arbre de remplacement est offert aux propriétaires devant abattre un arbre en raison de la présence de l'agrile du frêne sur le territoire.

Il est à noter que le permis est gratuit!

Pour compléter votre demande de permis en ligne, visitez le portail citoyen.



Saviez-vous que...

L'entreposage de gravier dans la voie publique pour l'aménagement d'une allée de stationnement est interdit.

En effet, il n'est pas permis d'occuper le domaine public pour une construction, un équipement, un ouvrage ou une installation de manière à être sur le sol, hors sol ou en sous-sol. Dans certains cas, la Municipalité pourrait autoriser l'occupation du domaine public par la délivrance d'un permis d'occupation du domaine public. Cette demande doit être déposée en personne au Service de l'urbanisme. Pour connaître la procédure à suivre pour le dépôt d'une telle demande, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 450 623-1072 poste 225.



Sécurisez votre piscine pour éviter les risques de noyade

Des règles s'appliquent à toutes les piscines extérieures résidentielles pouvant contenir 60 cm (2 pieds) d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, hors terre ou même démontables (comme les piscines gonflables).

À qui s'appliquent ces règles?

- **Toutes les piscines**, peu importe leur date d'installation, doivent respecter les normes.
- Si votre piscine a été installée avant le **1^{er} novembre 2010** et bénéficiait d'une exemption, vous avez **jusqu'au 30 septembre 2025** pour la mettre aux normes.

Clôtures obligatoires selon le type de piscine :

- **Piscines creusées ou semi-creusées** : clôture obligatoire autour de la piscine.
- **Piscines hors terre** : clôture obligatoire si les parois font moins de 1,2 m de haut.
- **Piscines démontables** : clôture obligatoire si les parois font moins de 1,4 m de haut.

Exigences pour la clôture :

- Hauteur minimale de 1,2 m.
- Empêcher le passage d'une balle de 10 cm.
- Ne pas pouvoir être escaladée facilement.
- Si elle est en mailles de chaîne, celles-ci doivent être petites (30 mm ou moins), ou avec des lattes insérées.
- Haies et arbustes ne sont pas acceptés comme clôture.

Besoin d'aide pour vérifier vos installations?

Consultez le site Web: quebec.ca



Accès à la piscine

Portes donnant accès à la piscine :

- Elles doivent se refermer et se verrouiller automatiquement.
- Le loquet doit être du côté de la piscine ou à au moins 1,5 m du sol.

Pour les piscines sans clôture :

- Échelle amovible : doit avoir une porte de sécurité qui se ferme et se verrouille seule.
- Plateforme ou terrasse : une clôture avec une porte de sécurité doit bloquer l'accès entre la maison et la piscine.

Autres éléments à surveiller :

- Gardez les systèmes de filtration et de chauffage à plus de 1 m du bord de la piscine ou placez-les à un endroit sécurisé (ex. : dans une remise).
- Assurez-vous que rien ne permet d'escalader la clôture ou la piscine : pas de jouets, murets, meubles ou équipements à moins de 1 m de la piscine.

Associations sportives et Communautaires

Jardins collectifs Saint-Joseph-du-Lac



Événements à venir!

SAMEDI 7 JUIN, 10 H

Café-partage avec Annie Schneider

→ *Thème : Découvrir les bienfaits des plantes indigènes qui nous entourent*
Centre Sainte-Marie situé au 95, chemin Principal

SAMEDI 2 AOÛT, 11 H

Fête des récoltes 2025 et 5^e anniversaire de l'organisme 5 ans qu'on sème!

→ *Savourons notre gastronomie locale*

Parc Varin, voisin de l'écocentre
4085, chemin d'Oka



Club de l'Âge d'or

La pétanque extérieure va reprendre mercredi le 21 mai 2025 à 18 h 30, au parc Cyprien-Caron sur la rue Caron, à l'arrière du 95, chemin principal. Cette activité est ouverte à tous.

Pour information, contactez :

Claude Laurin au 514 707-8254
ou Agathe St-Denis au 514 701-2969.



1028- A, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac

HEURES D'OUVERTURE

Judi : 13 h – 20 h

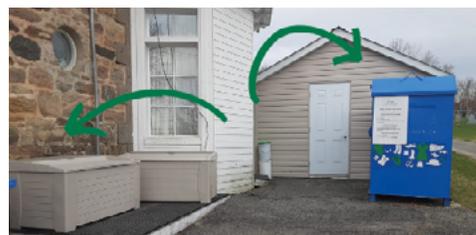
Vendredi : 10 h – 16 h

Premier samedi du mois : 9 h – 15 h

ARTICLES ACCEPTÉS (Articles en bon état)

- Vêtements
- Articles de maison
- Articles de sport
- Livres
- Jouets
- Petits appareils électroniques

Merci de déposer PROPREMENT vos articles dans les bacs et les vêtements (dans des sacs) à l'intérieur des cloches bleues.



Le Cercle de Fermières

En juin 2025, notre populaire Tricothérapie se poursuit jusqu'au vendredi 13 juin (et non, nous ne sommes pas superstitieuses!).

Vous songez à vous joindre au Cercle de Fermières de Saint-Joseph-du-Lac?

Venez nous voir les vendredis de 10 h à 14 h, au 95, chemin Principal.

Vous aurez alors une petite idée des merveilles qu'accomplissent nos membres, et vous pourrez aussi visiter nos locaux!

Le 11 juin 2025 à 19 h se tiendra notre Assemblée générale annuelle, située au 95, chemin Principal.

C'est une bonne occasion de rencontrer les membres, tout en ayant un résumé de nos fabuleux projets à venir!



Pour plus d'informations:

Colette Bordeleau, présidente
514 435-8413
bordeleaucolette@gmail.com





Associations sportives régionales – Automne 2025

PATINAGE ARTISTIQUE

Club de patinage artistique Saint-Eustache

- Inscription en juillet
- Pour plus d'information : cpasteustache.com

HOCKEY

Association Hockey Mineur Lac des Deux-Montagnes (A.H.M.L.D.M.)

- Inscription en août
- Pour plus d'information : ahmldm.com

HOCKEY FÉMININ

Association de Hockey Féminin Laurentides (Mistral) (A.H.F.L)

- Inscription du 1^{er} au 30 juin
- Pour plus d'information : ahflaurentides.com

Ringuette

- Pour plus d'information : ringuettedeux-montagnes.org

Politique encourageant la pratique de l'activité physique

Saviez-vous que la Municipalité a une politique pour encourager votre vie active?

Nous soutenons financièrement des activités pour lesquelles la municipalité ne dispose pas d'infrastructures ou n'a pas d'entente avec d'autres municipalités. Profitez d'un remboursement partiel sur les frais de non-résident pour certaines activités telles que les cours aquatiques et l'abonnement au bain libre. De plus, bénéficiez d'un remboursement partiel sur les passes annuelles pour le Parc national d'Oka, une merveille naturelle à découvrir juste à côté!

Rendez-vous sur votre portail citoyen pour plus d'information ou pour remplir une demande.



Sécurité civile

Formation sur les mesures d'urgence : une équipe prête à intervenir!

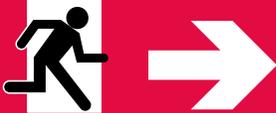
Le 23 avril dernier, tous les employés et élus municipaux ont suivi une formation de quatre heures, animée par l'entreprise StraTJ, afin de se préparer à intervenir efficacement en situation d'urgence.

Pompiers et policiers étaient également présents pour renforcer la coordination entre nos équipes.

Une initiative essentielle pour assurer votre sécurité en tout temps!



La trousse 72 heures, un essentiel à prévoir!



Planifiez en famille

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, vous êtes le premier responsable de votre sécurité.

La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

- Ayez chez vous, en tout temps, une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.
- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.
- Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.

Si vous devez évacuer

Avant de partir, prenez avec vous les articles essentiels pour vous et chacun des membres de votre famille :

- médicaments obtenus par prescription;
- articles pour l'hygiène;
- vêtements de rechange;
- couvertures;
- argent;
- pièces d'identité;
- clés de voiture et de maison;
- lait, biberons et couches pour bébé;
- appareils électroniques et accessoires servant à leur branchement;
- articles nécessaires au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers.

Mettez vos animaux de compagnie en sécurité et verrouillez les portes.



En cas d'urgence, comment demeurer informés?

La Municipalité déploie tous les moyens possibles pour aviser ses citoyens quand des situations urgentes ou imprévues surviennent.

Nous invitons les citoyens à suivre les canaux de communication suivants :

INFOLETTRE :

Pour vous abonner, entrez votre courriel en bas de page d'accueil du site internet de la Municipalité.

→ sjdl.qc.ca

PAGE FACEBOOK :

→ facebook.com/SaintJosephduLac

SITE INTERNET :

→ sjdl.qc.ca



Inscription au système d'appels automatisés

- Mesures d'urgence
- Avis d'ébullition
- Rinçage du réseau d'aqueduc
- Toutes les urgences!



Collecte de sang 2025

Objectif : 60 dons de sang

Chaque don de sang est un acte de générosité qui peut sauver des vies.

Rejoignez-nous dans cette noble mission et faites la différence aujourd'hui en donnant du sang.

→ Le lundi 16 juin 2025 de 13 h 30 à 19 h au Pavillon Jean-Claude Brunet.

En collaboration avec le Service sécurité incendie

La municipalité bat au rythme de la sécurité : des défibrillateurs aux quatres coins de la municipalité!

Saviez-vous que la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est équipée de défibrillateurs externes automatisés (DEA) dans ses bâtiments municipaux?

Ces appareils peuvent sauver des vies en cas d'urgence cardiaque.

Pour plus d'informations sur nos installations et services, visitez notre site officiel.



Hygiène du milieu

Le baromètre de consommation de l'eau potable est de retour!

En réponse aux défis posés par les changements climatiques qui perturbent le cycle de l'eau, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a mis en place son baromètre de consommation de l'eau potable.

Ce dispositif vise à sensibiliser les citoyens aux enjeux de la consommation d'eau et à les encourager à adopter des comportements responsables pour préserver cette ressource vitale. Vous retrouverez ce baromètre à deux endroits clés sur le territoire joséphois, sur le site Web de la municipalité ainsi que sur le panneau électronique situé sur le chemin Principal.

Le baromètre de consommation de l'eau potable fournit aux résidents une indication claire de l'état de la consommation d'eau sur le territoire. Grâce à une évaluation visuelle représentée par une flèche, tous pourront rapidement identifier si la consommation d'eau est normale (section bleue), nécessite une vigilance accrue (sections mauve et orangée) ou atteint des niveaux critiques (section rouge). En se référant à cette indication, ils seront mieux équipés pour ajuster leurs habitudes de consommation et éviter les avis d'ébullition préventifs ou les potentielles restrictions d'arrosage extérieur.



Tout au long de la saison estivale, des patrouilles seront effectuées pour vérifier le respect des règlements concernant l'arrosage.

350 litres et moins
par personne

NORMALE

350 à 450 litres
par personne

TOLÉRABLE



Ensemble, en adoptant des comportements écoresponsables et en respectant les règlements en vigueur, nous pouvons préserver notre précieuse ressource pour les générations futures.

Pour maintenir la flèche dans la section bleue, il est essentiel que chacun contribue à réduire sa consommation d'eau.

Voici quelques moyens recommandés pour y parvenir :

- **Installer des dispositifs d'économie d'eau :**

Optez pour des robinets et des pommeaux de douche à faible débit, ainsi que des toilettes à double chasse d'eau pour minimiser l'utilisation d'eau.

- **Modifier les habitudes de consommation :**

Adoptez des gestes simples comme fermer le robinet pendant le brossage des dents et utiliser pleinement les appareils ménagers pour réduire le gaspillage d'eau.

- **Optimiser le calendrier d'arrosage :**

Respectez les règlements en matière d'arrosage pour éviter de gaspiller de l'eau pendant les heures de pointe.

- **Enlever les petites roches de votre entrée en utilisant un balai.**

450 à 550 litres
par personne

ÉLEVÉE

550 litres et plus
par personne

EXCESSIVE

Pour consulter ces règlements, visitez le site Web de la municipalité à l'adresse suivante : sjdl.qc.ca/services-en-ligne/reglements-municipaux/.





Hygiène du milieu

Le dégel tire à sa fin, les travaux vont de bon train!

Bonne nouvelle! La mise en opération du nouveau réservoir d'eau potable est toujours prévue pour l'automne 2025. Pour les curieux, voici quelques photos de l'avancement des travaux!





Votre ponceau, votre responsabilité!

Saviez-vous que les ponceaux jouent un rôle crucial dans la prévention de l'accumulation d'eau pouvant causer des inondations à votre propriété?

Ces canalisations souterraines garantissent un écoulement régulier des eaux de pluie vers le réseau, prévenant ainsi les accumulations d'eau dans le fossé existant. Toutefois, l'obstruction des ponceaux par des débris tels que des feuilles, branches ou détritus, compromet l'écoulement, entraînant des risques d'inondation de votre propriété et de celles de vos voisins.

GUIDE PRATIQUE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE PONCEAU :

- Assurez une inspection régulière de votre ponceau.
- Suite à l'inspection, effectuez un nettoyage des rebuts présent dans celui-ci.
- Surveillez attentivement les signes de détérioration des conduits.
- Prévoyez le remplacement rapide des conduits endommagés.

En cas de questionnement, veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme au 450 623-1072 poste 225.

Protégez votre maison contre les inondations!

Pour renforcer la résistance de votre habitation face aux risques d'inondation et vous préparer efficacement avant une pluie abondante, voici quelques mesures préventives à considérer :

MESURES GÉNÉRALES :

- Installez un clapet antiretour : Ce dispositif empêche l'eau de remonter dans vos canalisations en cas de forts refoulements du réseau d'égouts.
- Assurez l'entretien de votre pompe submersible : Elle permet d'évacuer rapidement l'eau accumulée dans le drain du mur de fondation.
- Entretenez vos gouttières, drains et conduits : Un entretien régulier assure un bon écoulement des eaux.
- Aménagez une pente autour de la maison : Veillez à ce que le terrain s'incline de manière à éloigner l'eau des fondations.
- Calfeutrez les fenêtres du sous-sol : Une bonne étanchéité limite les infiltrations d'eau.

AVANT UNE PLUIE ABONDANTE :

- Déplacez les objets précieux en hauteur.
- Sécurisez les produits dangereux : Rangez-les dans des zones à l'abri de l'eau.
- Fermez les appareils de chauffage au sous-sol.
- Vérifiez le bon fonctionnement des clapets et de la pompe : Assurez-vous que ces dispositifs de sécurité sont opérationnels.

En adoptant ces mesures, vous contribuez à la sécurité de votre domicile et à la résilience de notre communauté.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme au 450 623-1072 poste 225.

Environnement

Pour un été économe en eau!

Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau potable au monde, une consommation qui explose au printemps avec l'ouverture des jardins et des piscines. Dans ce contexte, voici un petit rappel de notre règlement sur l'eau, en concordance avec la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable pour des pratiques écoresponsables.



D'abord, l'arrosage de la **pelouse** est permis seulement pour une durée d'une heure et uniquement le soir entre 20 h et 23 h. Durant le jour, l'arrosage n'est pas efficace puisque l'eau s'évapore avant même d'être absorbée par les plantes en raison de la chaleur du soleil. Les plates-bandes peuvent être arrosées en tout temps, mais pendant une durée d'au plus une heure.



Par ailleurs, le remplissage des **piscines** est interdit lors de la période de forte consommation, entre 6 h et 20 h, pour ne pas surcharger les capacités du réseau municipal.



D'autre part, le **lavage** des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. De plus, le lavage des stationnements, trottoirs, rues, patios ou murs extérieurs n'est permis que du 1^{er} avril au 15 mai ou lors de travaux de peinture, construction, rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage. Petit truc : souvent un balai ou une brosse fait le boulot!



Enfin, la Municipalité subventionne des barils récupérateurs d'eau de pluie. En signifiant votre intérêt à la municipalité via le portail citoyen, vous serez placé sur une liste d'attente de citoyens enclins à acquérir un baril à la moitié du prix coutant (90 \$), c'est à-dire à 45 \$ le baril, lors d'un prochain achat groupé.

Saint-Joseph-du-Lac introduit sa nouvelle boutique de réemploi!

En effet, la Municipalité a ouvert, le 9 avril dernier, **une boutique de réemploi** au sein de l'écocentre afin de revaloriser les matériaux de construction encore en bon état. **Ces derniers sont distribués gratuitement aux citoyens** ayant besoin de matériaux pour leurs projets.

La collecte est commencée et se situe à l'intérieur du bâtiment d'accueil lors des heures d'ouvertures de l'écocentre. Songez à faire le tri au préalable de vos matériaux encore bons et mentionnez-le à notre préposé qui se fera un plaisir de vous diriger!





Merci aux participants du mois de mai sans tondeuse!

Cette année encore, la Municipalité invitait les citoyens à ne pas tondre leur pelouse durant tout le mois de mai.

L'objectif est notamment que les pissenlits bénéficient aux insectes pollinisateurs, indispensables à notre système agricole, mais malheureusement en déclin. La Municipalité participe à ce défi en s'engageant à laisser pousser la pelouse sur tous les terrains municipaux, à l'exception des terrains sportifs. Merci à notre partenaire la Caisse Desjardins pour sa participation. Finalement, nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude pour votre contribution à la préservation de notre environnement. Merci encore!

Subvention zéro déchet : Économisez jusqu'à 50 % sur vos achats écoresponsables à Saint-Joseph-du-Lac!

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac s'engage à réduire les déchets générés par l'utilisation de produits jetables.

Ainsi, elle offre une subvention permettant de récupérer 50 % des frais d'achat de produits zéro déchet, jusqu'à concurrence de 100 \$ par adresse annuellement, pour tout achat minimal de 50 \$.

Cette subvention s'applique aux produits éligibles dans les catégories suivantes :

- Soins et hygiène;
- Alimentation, repas et lunches;
- Ménage et lavage;
- Papeterie et autres accessoires.

Pour connaître les modalités de remboursement ainsi que la liste complète des produits admissibles, nous vous invitons à visiter le site Web de la municipalité sous l'onglet Environnement.

Pour diminuer les tonnes de matières enfouies, je fais le tri!

Certains biens usagés peuvent être réparés ou donnés. Soyez fiers d'offrir une deuxième vie à vos objets en les utilisant plus longtemps ou en les offrant à d'autres!

Des organismes locaux peuvent bénéficier de vos objets revendables.



1028, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac
450 473-2440

- Vêtements
- Literie
- Articles de maison
- Jouets
- Livres



217, rue St-Laurent
Saint-Eustache
450 623-5891
transport@grenierpopulaire.com

- Meubles en bon état
- Appareils électriques
- Électroménagers domestiques fonctionnels ou non (sauf lave-vaisselle)



Session d'été

8 semaines → début 16 juin 2025

Inscription :

Résidents : 2, 3 et 4 juin

Tous : 5 et 6 juin

Inscription via Sport-Plus (suivez le lien vers le code QR)
ou en personne au pavillon Jean-Claude Brunet.



- 25 % sur la 2^e inscription dans la même famille (ne s'applique pas aux non-résidents)
- Non-résident : un frais supplémentaire de 50 % sera appliqué.
- Frais de retard (Inscription après la période) : 20 \$
- Aucun remboursement ne sera accepté après le 2^e cours, sauf sur présentation d'un billet médical.

Coût :

Enfants : 55 \$
Adultes : 70 \$

Pour plus de détails :

loisirs@sjdl.qc.ca
450 623-1072 option 4



0-5 ans

MINI-TENNIS (3-5 ans)

Lundi, 17 h – 18 h

ATELIER BOUGEOTTE
(18 mois à 3 ans)

NOUVEAUTÉ

Mercredi, 17 h – 17 h 45

ATELIER BOUGEOTTE
(4-5 ans)

NOUVEAUTÉ

Mercredi, 18 h – 18 h 45

5-14 ans

KANGOO JUMP
Parents-enfants (7 ans et +)

Samedi, 9 h – 10 h

TENNIS (6-9 ans)

Lundi, 18 h – 19 h

TENNIS (10-14 ans)

Lundi, 19 h – 20 h

DEK HOCKEY (6-9 ans)

Mardi, 18 h 30

DEK HOCKEY (10-14 ans)

Mardi, 19 h 30

15 ans et +

TENNIS

Lundi, 20 h – 21 h

PICKLEBALL (débutant)

Mercredi, 18 h – 19 h 30 h

PICKLEBALL
(intermédiaire et avancé)

Mercredi, 19 h 30 – 21 h

YOGA

Mardi, 14 h

DEK HOCKEY

Mardi, 20 h 30



**50 ans
et +**

MISE EN FORME

Mardi, 13 h

TENNIS

Lundi, 16 h - 17 h



Le cours auquel vous désirez vous inscrire est à pleine capacité?

Il est primordial de vous inscrire sur la liste d'attente. Seuls les gens figurant sur la liste d'attente seront contactés si de nouvelles plages horaires sont rendues disponibles.



Club ado 12-14 ans

S'adresse aux jeunes de 6^e année (complétée) à secondaire 2

Le programme est offert trois jours par semaine.

Le tarif varie d'une semaine à l'autre et inclut la sortie. D'autres sorties (gratuites) à proximité sont à prévoir (plage, skatepark, parc d'Oka, etc.).

Le déplacement lors de ces sorties se fera à vélo.



Loisirs et culture



Atelier de percussions

Dimanche, 13 juillet

Parc Paul-Yvon-Lauzon

*L'activité aura lieu à l'intérieur en cas de pluie.

- 11 h : Atelier de djembé
- 12 h : Atelier de cercle de tambours
- **Activité gratuite**
mais inscription obligatoire via Sports-Plus!



Matinée zumba en famille

Dimanche, 17 août

Parc Paul-Yvon-Lauzon

*L'activité aura lieu à l'intérieur en cas de pluie.

- 10 h à 11 h
- **Activité gratuite**
mais inscription obligatoire via Sports-Plus!

Inscription via Sports-Plus!



Nous sommes heureux d'accueillir Sébastien, notre nouveau préposé aux loisirs.

Fort d'une expérience en milieu communautaire, il apportera un soutien précieux à l'entretien des parcs, patinoires et bâtiments municipaux, en plus de contribuer au montage des sites d'événements et aux activités. Son dynamisme et son enthousiasme seront de grands atouts pour notre équipe et pour la communauté!



Sondage en ligne

Dans le but d'améliorer notre offre de services et de mieux répondre à vos besoins, nous vous invitons à remplir un court sondage sur la programmation d'activités saisonnières et ponctuelles.

Cela ne prendra que quelques minutes, et votre participation est précieuse!

En répondant au sondage, vous courez la chance de gagner une **inscription gratuite** au cours de votre choix pour notre session d'automne!

Merci d'avance pour votre contribution!

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines activités!

— Votre coordonnatrice des loisirs,
Amélie Charland.



Pour participer, il vous suffit de scanner le code QR suivant :



Cuisine collective

La cuisine collective de Saint-Joseph-du-Lac connaît déjà un beau succès depuis son ouverture!

Plusieurs groupes et organismes ont profité de cet espace accueillant et tout équipé : les cours des P'tits Cuisstots où des jeunes de 9 à 12 ans y ont découvert les joies de la cuisine, ou lors des ateliers culinaires animés durant la relâche scolaire.

Des cuisines de groupe ont également été organisées avec ABL Immigration et La Chacunière, sans oublier le projet Boîte à lunch en collaboration avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie.

Ces belles initiatives démontrent tout le potentiel de ce lieu de partage, de découverte et de collaboration culinaire. Et ce n'est qu'un début!

Vous avez une idée d'activité ou souhaitez former votre propre groupe? La cuisine est à vous!



Envie de cuisiner en bonne compagnie?

Vous aimeriez partager des recettes, économiser en groupe ou simplement passer un bon moment en cuisinant? Il est possible de former un groupe de cuisine collective!

Que vous soyez seul(e), en famille ou entre amis, nous vous accompagnons dans la création de votre groupe. Aucun talent de chef requis, juste l'envie de cuisiner ensemble!

→ Intéressé(e)? Écrivez-nous à cuisine@sjdl.qc.ca

NOUVEAUTÉ : La cuisine collective est disponible à la location!

Vous cherchez un espace tout équipé pour cuisiner en grand, tester vos recettes ou lancer un projet alimentaire?

Bonne nouvelle : la cuisine collective située au 95, chemin Principal est désormais disponible à la location pour les citoyens et les petites entreprises en démarrage!

Que ce soit pour des ateliers culinaires, la préparation de repas en groupe ou le développement de votre entreprise, notre cuisine est un lieu idéal, abordable et accessible.

Pour en savoir plus sur les conditions de location et les disponibilités, c'est ici :





Événements municipaux

Tournée technical skateboard

Édition La Tournée des Rats

C'est quoi, la Tournée Technical?

Une série de 10 événements de skateboard à travers le Québec, dans une ambiance festive, déjantée et amicale!

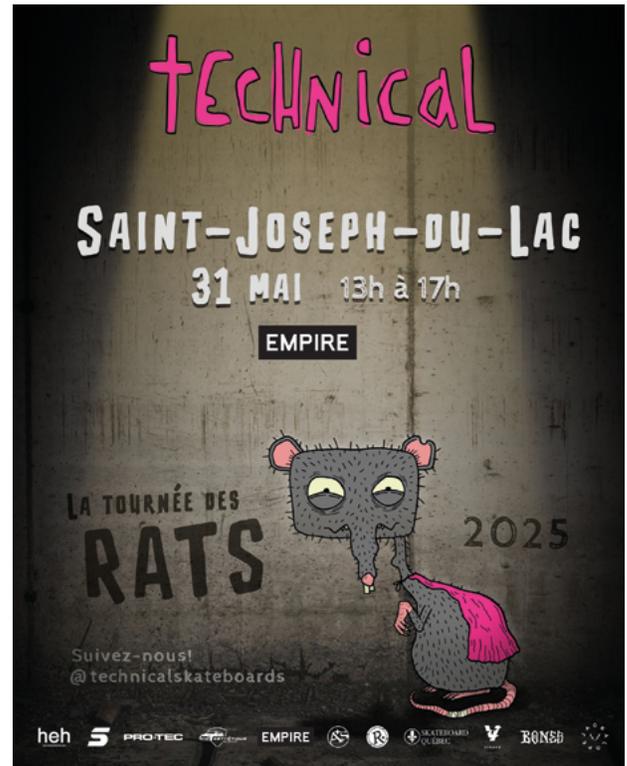
La prochaine escale?

Saint-Joseph-du-Lac, au parc Cyprien-Caron, le 31 mai prochain!

Au menu :

- Initiation au skateboard
- Démonstrations de riders chevronnés
- Compétitions : Hippy Jump, Best Tricks, Sauts en hauteur et en longueur
- Et bien plus encore!

Viens glisser avec nous, célébrer la culture du skate, et faire partie de la meute!



Cette année, c'est le 7 juin 2025 que se tiendra la 19^e édition de la Fête du voisinage

Inscrivez-vous dès maintenant!

Que ce soit un 5 à 7, un repas partagé ou une activité de rue, c'est l'occasion parfaite de créer des liens avec vos voisines et voisins.

La municipalité vous accompagne!

Nous offrons un soutien logistique, le prêt de matériel, l'aide pour les permis et plus encore!

Inscrivez-vous dès maintenant!

L'inscription vous donne accès à une trousse d'outils renouvelée et vous intègre au réseau officiel des fêtes de voisinage 2025.

Pour tous les détails et pour vous inscrire :



Événements municipaux

Fête nationale du Québec

23 juin, dès 16 h,
Parc Paul-Yvon-Lauzon

Animation, jeux gonflables, tour d'escalade, spectacle et bien plus!

Nourriture et alcool sur place (\$)

Feux d'artifice (22 h)



Pavillon Benjamin-Lepage

- Fermeture pour la saison estivale : Réouverture fin août
- Fête de début le 30 mai 2025 : Programmation à venir
- Un petit jardin collectif plein de promesses!

Les jeunes du Pavillon Benjamin-Lepage se lancent dans un projet inspirant : la création d'un jardin collectif, qu'ils cultiveront dès maintenant et tout au long de l'été. Cette belle initiative s'inscrit dans notre politique de communauté nourricière, qui encourage l'autonomie alimentaire, l'apprentissage et le vivre-ensemble.

Le projet a démarré grâce à l'implication généreuse d'une bénévole passionnée et maman d'une employée municipale, qui a offert aux jeunes une formation sur les semis et l'entretien d'un jardin le 24 avril dernier.

Une belle façon d'apprendre, de collaborer et de voir grandir les fruits (et légumes!) de leur engagement!



Bibliothèque municipale



Horaire régulier

DIMANCHE ET LUNDI : FERMÉS

MARDI 9 h à 20 h	MERCREDI 9 h à 16 h	JEUDI 9 h à 20 h	VENDREDI 9 h à 16 h	SAMEDI 9 h à 15 h
---------------------	------------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Horaire d'été (À partir du 1^{er} juillet)

DIMANCHE ET LUNDI : FERMÉS

MARDI 13 h à 20 h	MERCREDI 13 h à 16 h	JEUDI 13 h à 20 h	VENDREDI 13 h à 16 h	SAMEDI 9 h à 15 h
----------------------	-------------------------	----------------------	-------------------------	----------------------



Le sentier des contes est de retour encore cette année!

Vous souhaitez lire une histoire en plein air en vous promenant au fil des pages ?

En suivant le sentier des contes, les petits et grands pourront parcourir un livre jeunesse page par page, sur des panneaux placés le long d'un trajet.

→ **Cet été, le livre en vedette sera *Partir de loin* de Caroline Dawson.**

C'est une activité ouverte à tous qui sera en vigueur du 11 août au 1^{er} septembre 2025 au parc Paul-Yvon Lauzon

Vis l'aventure!

Attrape ton passeport et embarque dans un voyage inoubliable aux quatre coins du monde!

Promène-toi dans des marchés animés et laisse-toi emporter par les sons, les parfums et les couleurs.

Explore des villes et des quartiers grouillants de vie. Ouvre grand les yeux... et ton esprit! Poursuis ta route jusqu'au cœur des déserts, gravis des cimes enneigées et vogue sur le bleu des océans.

N'oublie pas de prendre des photos et d'envoyer des cartes postales à tes amis!

→ **Les inscriptions pour le club de lecture TD se tiendront du 10 au 23 juin 2025. Vous pouvez vous inscrire au 450 623-1072 poste 267 ou directement en personne à la bibliothèque.**

Club
de lecture
d'été
TD
2025





Hôtel de ville

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 • info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

 facebook.com/saintjosephdulac  [@municipalitesjdl](https://instagram.com/municipalitesjdl)

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30 • Vendredi : 8 h à 12 h

**Urgences voirie,
aqueduc et égout** } EN DEHORS
DES HEURES
D'OUVERTURE

T. 450 974-5300

Pavillon Jean-Claude-Brunet

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Pavillon Benjamin-Lepage

205, rue Maurice-Cloutier, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Cuisine collective

95, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

cuisine@sjdl.qc.ca

Bibliothèque municipale

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 poste 267 • biblio@sjdl.qc.ca

Régie de police

T. 450 473-4686

Urgence

9-1-1

Écocentre

4085, chemin d'Oka